

## Commune de FLAVY-LE-MARTEL

-----

N° 2021/35

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 décembre 2021

Nombre de Membres en exercice : 19  
présents : 15  
qui ont pris part à la délibération : 16  
Date de la convocation : 25 novembre 2021  
Date d'affichage : 10 décembre 2021

L'an **deux mil vingt-et-un**, le **sept décembre à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle Polyvalente sous la présidence de **Monsieur Patrick JULIEN, Maire**.

**Étaient présents** : M. JULIEN – M. ABRAHAM – Mme DUBOIS – M. LEFEVRE - Mme GRAS – M. BAS – M. TRICOTEAUX – Mme HOUDARD – Mme LABOURO-RAUH - M. DECLERCK - Mme LEMARCHAND – M. ROBINET – M. VAN ISACKER - Mme PATTE - M. LOBBE.

**Étaient absents** : Mme OUDELET – Mme VIOT – M. BOLLENGIER.

**Était représentée** : Mme GREHAN Stéphanie donne pouvoir à M. LOBBE Joël.

**Excusés** : Mme VIOT – M. BOLLENGIER

**Madame HOUDARD Céline** a été élue secrétaire de séance.

<p><b>Objet de la délibération</b> : Concessions au cimetière communal – Site cinéraire – Tarif des reprises de caveaux – Tarifs 2022. <b>Numéro de la délibération</b> : 2021/47</p>
---

### Concessions au cimetière communal

Le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les tarifs des concessions applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- |                      |   |          |
|----------------------|---|----------|
| • Concessions 50 ans | = | 178,00 € |
| • Concessions 30 ans | = | 119,00 € |
| • Concessions 15 ans | = | 62,00 €  |

Par ailleurs, il est rappelé que dans un souci de ménager l'espace encore disponible et d'encourager l'entretien des concessions existantes, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de mettre fin depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 à la vente de concessions à perpétuité.

## Site cinéraire

Le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les tarifs du site cinéraire applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 soit :

- **Columbarium – Concession trentenaire**
  - Habitants de FLAVY-LE-MARTEL = 663,00 €
  - Personnes extérieures = 1 083,00 €
- **Jardin du Souvenir**
  - Fournitures d'une plaque d'identité avec gravure = 133,00 €

## Tarif des reprises de caveaux dans le cimetière communal

Le Conseil Municipal décide de fixer comme suit le tarif des reprises de caveaux applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (hors concession et frais de timbre et d'engagement) :

	1 Personne		2 Personnes		3 Personnes		4 Personnes		5 personnes et plus
	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs	Habitants et Extérieurs
<b>Reprise de caveaux (sans couronne)</b>	400 €	900 €	750 €	1 200 €	1 100 €	1 500 €	1 300 €	1 900 €	100 € par place en +
<b>Reprise de caveaux (avec couronne)</b>	500 €	1 000 €	850 €	1 300 €	1 200 €	1 600 €	1 400 €	2 000 €	100 € par place en +

Fait et délibéré à FLAVY-LE-MARTEL, le 13 décembre 2021  
Pour expédition conforme



Patrick JULIEN

PATRICK JULIEN  
2021.12.14 15:08:12 +0100  
Ref:20211214\_113943\_1-1-S  
Signature numérique  
le Maire